

LILLE, le 1er octobre 2009

Madame la Présidente,

CABINET

Par lettre du 16 juin dernier vous avez appelé mon attention sur la situation de l'école maternelle Maxence Van Der Meersch de BONDUES et plus particulièrement sur le remplacement de la Directrice de l'école maternelle.

CAB461DPEP/BAGP/AD

Madame Joëlle HOUZIAUX, Directrice en titre, bénéficie effectivement d'une décharge de service à 100 % pour exercer conformément à sa demande la fonction de Secrétaire générale au Syndicat national des écoles SNE-CSEN.

1, rue Claude Bernard
59033 Lille cedex

Cette mesure de décharge de service relève d'une procédure tout à fait réglementaire et Mme HOUZIAUX n'outrepasse aucunement ses droits. Elle reste dans ce cas titulaire de son poste.

Je comprends tout à fait votre inquiétude quant au caractère non pérenne du remplacement de Mme HOUZIAUX, mais le congé de maternité et la demande de travail à mi-temps de Mme DURMONT remplaçante en 2008-2009 étaient difficilement prévisibles vous en conviendrez.

Le poste de Mme HOUZIAUX ne pouvant être publié au mouvement le remplacement sera effectué pour l'année 2009-2010 par Mme Roselyne DESMARCHELIER affectée à titre provisoire à l'issue du 2^e mouvement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

L'Inspecteur d'Académie,

Madame Valérie ROBIN
Présidente de l'Association Indépendante
des Parents d'Elèves (A.I.P.E)
des écoles publiques
Maxence Van Der Meersch
de BONDUES
Place de l'Abbé Bonpain
59910 BONDUES

Jean-Pierre POLVENT